



Note de conjoncture

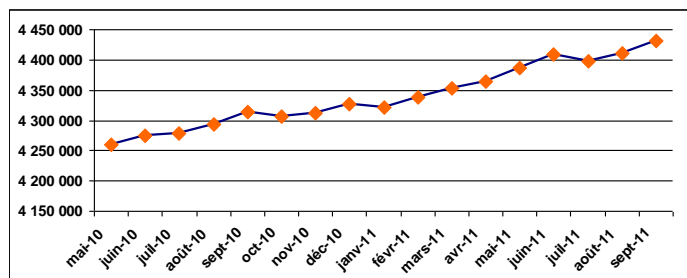
EFFECTIFS ET DÉPENSES DES BÉNÉFICIAIRES DE LA CMU

❖ LES EFFECTIFS DES BÉNÉFICIAIRES DE LA CMU-C AU 30 SEPTEMBRE 2011

Avec 4 430 966 bénéficiaires au 30 septembre 2011, pour l'ensemble des régimes et du territoire, les effectifs de la CMU-C ont augmenté de + 2,7 % sur un an et de + 2,4 % depuis la fin de l'exercice 2010. La progression reste régulière.

Les effectifs des bénéficiaires de la CMU-C au 30 septembre 2011			
Régime d'attribution	Métropole	DOM	Total
Régime général	3 474 757	538 126	4 012 883
Évolution sur 3 mois	0.5%	-0.3%	0.4%
Évolution sur un an	2.6%	-1.1%	2.1%
Tous régimes *	3 861 517	569 449	4 430 966
Évolution sur 3 mois	0.6%	-0.3%	0.5%
Évolution sur un an	3.0%	0.6%	2.7%

*Dont 687 711 bénéficiaires gérés par les organismes complémentaires



Données provisoires pour juillet, août, septembre 2011 / Sources : tous régimes

❖ LES DÉPENSES POUR LA PART CMU-C DU RÉGIME GÉNÉRAL AU 30 SEPTEMBRE 2011

Pour septembre 2011, le coût moyen en trésorerie par bénéficiaire du régime général est de 440,05 € en ACM*. Le remboursement forfaitaire est de 370 € depuis 2009.

Le coût moyen pour la ville évolue de + 2,3 % sur 12 mois. Il est de 322,41 € pour l'ensemble du territoire et de 324,20 € en métropole. L'augmentation de la dépense individuelle pour la ville est de + 2,1 % en métropole en ACM*. Cette évolution se maintient en deçà du taux de croissance annuelle, en données brutes, des dépenses de soins de ville du régime général, qui s'établit à + 2,8 % en septembre 2011.

Les dépenses des 12 derniers mois en trésorerie au 30 septembre 2011 Métropole et Dom				
Lieu	Dépenses 12 derniers mois	Indices ACM*	Coût unitaire**	Évolution du coût unitaire
Ville	1 102 020 247 €	+4,6%	322,41 €	+2,3%
Hôpital	402 118 242 €	+5,8%	117,64 €	+3,5%
Total	1 504 138 489 €	+4,9%	440,05 €	+2,6%

* ACM : année complète mobile – ** ** Coût unitaire : rapport entre la dépense totale et l'effectif moyen annuel des ressortissants de la CNAMTS et des SLM : 3 418 095 dont la CMU-C est gérée par le régime obligatoire

Source : CNAMTS et SLM

❖ LES EFFECTIFS DES BÉNÉFICIAIRES DE LA CMU DE BASE AU 30 SEPTEMBRE 2011

Les effectifs des bénéficiaires de la CMU de base au 30 septembre 2011			
Régime d'attribution	Métropole	DOM	Total
CNAMTS	1 817 374	309 264	2 126 638
Évolution 3 mois	-2,5%	-0,2%	-2,2%
Évolution sur un an	-3,8%	0,2%	-3,2%

Données provisoires pour juillet, août, septembre 2011

Source : CNAMTS

La baisse des effectifs des bénéficiaires de la CMU de base se prolonge de manière régulière depuis le mois d'avril 2011, pour atteindre 2 126 638 au 30 septembre 2011, soit une baisse de - 3,2 % en un an et une baisse similaire pour le premier semestre.

Cette résorption n'est pas illogique, compte tenu du fait que la CMU de base est un régime subsidiaire.

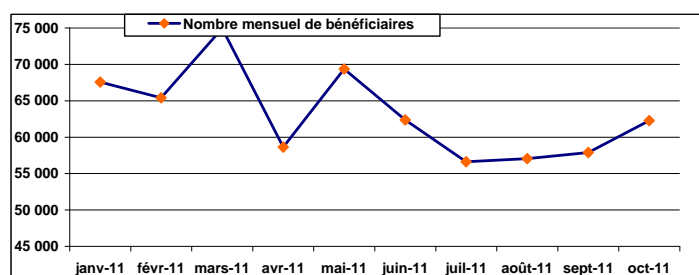
EFFECTIFS DES BÉNÉFICIAIRES DE L'ACS

❖ LES EFFECTIFS TOUS RÉGIMES DES BÉNÉFICIAIRES DE L'ACS A FIN OCTOBRE 2011

A fin octobre 2011, en glissement annuel, 734 620 bénéficiaires se sont vus délivrer une attestation de droits ACS. Sur les 10 premiers mois de 2011, tous régimes confondus, la hausse est de + 19,5 % par rapport à la même période un an plus tôt (+ 20,3 % pour la CNAMTS, + 2,5 % pour la CCMSA et à + 19,4 % pour le RSI). L'évolution constatée pour la MSA pose question compte tenu du relèvement du plafond de l'ACS au 1er janvier 2011. Toutefois, la signature d'accords locaux visant à doter d'une complémentaire santé obligatoire, donc non éligible à l'aide, les salariés de la production agricole pourrait expliquer ce contexte spécifique.

Le nombre d'utilisateurs d'attestations ressort à 604 150 au 31 août 2011, en hausse de + 7,6 % par rapport à fin mai, et de + 14,3 % depuis fin février. Le taux d'utilisation des attestations ACS demeure très élevé puisqu'atteignant les 85 %. L'évolution est toutefois en retrait par rapport à la délivrance. Ce qui est logique à ce stade (délai nécessaire pour souscrire une complémentaire santé etc.), même si on ne peut exclure un phénomène de déperdition par la non utilisation de l'attestation.

Mois	Nombre mensuel de bénéficiaires	Évolution (mois N/N-1)	Nombre de bénéficiaires au cours des 12 derniers mois	Nombre d'utilisateurs d'attestation à cette date
janv-11	67 563	22,10%	643 720	—
févr-11	65 394	9,88%	649 599	528 443
mars-11	74 937	14,64%	659 168	—
avr-11	58 624	8,76%	663 888	—
mai-11	69 356	40,58%	683 909	561 614
juin-11	62 347	9,28%	689 205	—
juil-11	56 603	21,26%	699 129	—
août-11	57 053	29,14%	712 004	604 150
sept-11	57 890	18,64%	721 100	—
oct-11	62 260	27,74%	734 620	—



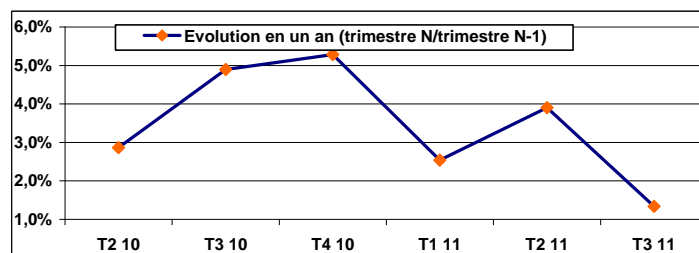
Source : données fournies par les régimes et les organismes complémentaires

TAXE-CONTRIBUTION DES OC AU FINANCEMENT DE LA CMU

❖ MONTANT GLOBAL DE L'ASSIETTE DE TAXE-CONTRIBUTION DÉCLARÉE PAR LES ORGANISMES COMPLÉMENTAIRES

L'évolution du T3 11 par rapport au T3 10 s'établit, hors taxe et hors contribution, à + 1,34 % (+ 2,63 % sur le T1 11, + 3,91 % sur le T2 11). Elle porte l'évolution sur les 9 premiers mois de l'année 2011 à + 2,6 %, ce qui est très modéré. Un certain nombre de contrôles sont actuellement en cours pour expliquer les évolutions incohérentes.

Trimestres	Montant de l'assiette (K euros)	Evolution en un an (trimestre N/trimestre N-1)
T2 10	6 858 149	2,86%
T3 10	7 124 241	4,89%
T4 10	6 950 741	5,28%
T1 11	8 942 793	2,53%
T2 11	7 125 737	3,90%
T3 11	7 219 482	1,34%



Source : déclarations trimestrielles des OC
Montants hors taxe et hors contribution

On constate des évolutions trimestrielles fluctuantes selon la nature des OC ; toutefois, on retiendra la bonne tenue des IP (+ 4,1 % sur 9 mois), la situation intermédiaire des mutuelles (+ 2,7 %) et la modération des sociétés d'assurance (+ 1,5 %). Il convient cependant de rappeler que la hausse avait été très forte pour les sociétés d'assurance en 2010 (+ 6,5 %), et quasi inexistante pour les IP (+ 0,7 %).

Répartition et évolution de l'assiette par famille d'OC			
Périodes	Mutuelles	Institutions de prévoyance	Sociétés d'assurance
T4 09 à T3 10	56,38%	17,00%	26,62%
T4 10 à T3 11	56,29%	16,93%	26,78%
Evol assiette entre les 2 périodes	3,02%	2,78%	3,78%

Source : déclarations trimestrielles des OC